

	DECISION DE RECRUTEMENT	Code : FR-MDR-17 Version : 02
--	--------------------------------	--------------------------------------

Réf : 00/2026/DRH/AREP-CS

DECISION

LE DIRECTEUR DE L'AGENCE REGIONALE D'EXECUTION DES PROJETS DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT

- Vu le Dahir n° 1-15-83 du 20 Ramadan 1436 (7 juillet 2015) portant promulgation de la loi organique n°111-14 relative aux régions ;
- Vu la délibération n° 02/2016 du conseil de la Région Casablanca-Settat approuvée lors de sa réunion tenue le 7 Mars 2016 ayant pour objet la création de l'Agence Régionale d'Exécution des projets ;
- Vu la décision n° 06/2016 émanant du Président du Conseil de la Région Casablanca-Settat ayant pour objet la création de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets ;
- Vu l'organigramme de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Casablanca-Settat ;
- Vu la circulaire N° 07/2013 du 29 avril 2013, relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité au sein des entreprises et établissements publics ;
- Vu la loi cadre du personnel au titre de l'exercice 2026 ;
- Vu les nécessités de service ;

DECIDE

Article premier : l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Casablanca-Settat recrute un Directeur du Pôle Affaires Administratives et Financières.

Article 2 : Sont éligibles audit poste, les candidats :

- Titulaires d'un Bac+5 minimum (Grande École de commerce ou diplôme d'ingénieur ou équivalent) en finance, comptabilité, audit, droit ou ingénierie financière ;
- Justifiant :
 - soit de 5 ans minimum en tant que DAF,
 - soit de 10 ans dans une fonction financière senior, dont au moins 5 ans dans le secteur public ou privé.

Principales qualités requises : Vision financière globale, maîtrise de la réglementation publique, capacité d'anticipation, autorité fonctionnelle, fiabilité absolue.

DRH

Page 1 sur 3

 <p>المملكة المغربية جهة الدار البيضاء سطات Royaume du Maroc Région Casablanca-Settat</p> <p>الوكالة المغربية لتنمية المشاريع WILAYAT TA'AALA I XERZO I ROVIIH Agence Régionale d'Exécution des Projets</p>	DECISION DE RECRUTEMENT	Code : FR-MDR-17 Version : 02
--	--------------------------------	--------------------------------------

Article 3 : Membre du Comité de Direction et rattaché au Directeur de l'AREP-CS, le Directeur du Pôle Affaires Administratives et Financières a pour principales missions :

- Piloter l'ensemble des fonctions financières, comptables, budgétaires, RH, juridiques, achats et moyens généraux ;
- Élaborer, exécuter et sécuriser le budget de l'AREP-CS dans le respect des normes publiques ;
- Garantir la fiabilité des états financiers et la conformité fiscale et réglementaire ;
- Mettre en place et superviser les procédures financières, comptables et de contrôle ;
- Assurer la relation avec la Région, les autorités de contrôle, les partenaires et les fournisseurs sous le contrôle du Directeur de l'AREP-CS ;
- Piloter la politique RH, la masse salariale et les dispositifs de performance ;
- Assurer le pilotage des moyens généraux (logistique, locaux, maintenance, parc, équipements) et garantir la continuité de service ;
- Sécuriser financièrement les programmes et projets confiés à l'AREP-CS.

Article 4 : Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- Une copie du ou des diplômes ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Le CV actualisé ;
- Les attestations de travail justifiant l'expérience minimale exigée ;
- Un plan d'action et la méthodologie de travail proposés par le/la candidat(e) pour le poste concerné.

Abdellatif BENCHAK
Le Directeur de l'Agence Régionale
d'Exécution des Projets
Région Casablanca - Settat
Par Intérim



Page 2 sur 3



DECISION DE RECRUTEMENT

Code : FR-MDR-17

Version : 02

Article 5 : Les candidatures pour le poste de Directeur Administratif et Financier doivent obligatoirement être déposées au niveau du portail <https://www.emploi-public.ma>, au plus tard le **Mardi 10 Février 2026**.

Il est à noter que tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté, et que seules les candidatures déposées au niveau du portail susmentionné seront traitées.

Casablanca, le 26/01/2026

[Signature]
Abdel Latif BENCHAK
Le Directeur de l'Agence Régionale
d'Exécution des Projets
Région Casablanca - Settat
Par Intérim

DRH
[Signature]

Page 3 sur 3